

Le Mot du Maire

Voici un résumé des délibérations prises par les élus du Conseil municipal, lors de la réunion du 22 mai dernier.



Tout d'abord, nous avons unanimement pris la décision de ne pas appliquer la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée prochaine. Nous considérons, en effet, qu'il s'agit là d'un désengagement de l'Etat, entraînant des difficultés financières, humaines et matérielles pour les communes et aggravant les inégalités entre les territoires ainsi qu'entre l'école publique et privée.

Toujours dans le domaine des réformes, mais là, dans le secteur judiciaire, nous avons décidé de soutenir la motion des avocats du barreau de Tarascon afin de conserver un tribunal autonome, via un Tribunal de Première Instance.

D'autre part, nous avons retenu la SCP ARNAL et PITRAT, de Châteaurenard, pour le suivi des travaux de réfection du chemin de l'eau et ce, pour un montant de 3.750 € HT.

Dans le même temps, nous avons décidé de déposer trois dossiers de demande de subvention auprès de notre Conseil général, pour la réfection du chemin de l'eau, du chemin de Beauplan et de l'ancien chemin de Saint-Rémy. Le coût estimé de ces travaux est de 213.525 € HT, pour lesquels nous sollicitons 80 % de subventions dans le cadre de l'aide aux travaux de proximité.

Enfin, nous avons accordé deux subventions à deux associations communales.

La première, de 1680 €, à l'association des parents d'élèves afin de permettre aux vingt et un élèves de CM1 et CM2 de se rendre en classe verte, durant cinq jours, à Vassieux-en-Vercors.

La seconde, de 800 €, à l'association Verquières Danse, afin d'équilibrer son budget pour la réalisation de son gala de fin d'année.

Ainsi s'achève ce « Mot du maire ».

Je vous invite à prendre connaissance des résultats des dernières élections européennes sur notre site - en cours de reconstruction - www.verquieres.com

D'autre part, n'oubliez pas les rendez-vous suivants :

- vendredi 6, jeudi 7 et dimanche 8 juin, **5^{ème} festival Horizons Décalés**, dans notre salle polyvalente. Je ne peux que vous inviter à prendre connaissance du très riche programme qui nous est proposé.
- samedi 21 juin, **fête de la musique**, organisée par notre comité des fêtes. Tous les musiciens, en herbe ou confirmés, sont les bienvenus.

Verquières, le 31 mai 2014